

Nombre de conseillers :  
En exercice 23  
Présents 23  
Votants 23

**N° D032\_2026 Budget plage - Affectation du  
résultat 2025 sur exercice 2026**

L'an deux mille vingt-six, le trente avril,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Jean-Marie SERVOZ

Date de la convocation du conseil municipal : le 21 avril 2026

A été nommé secrétaire de séance : ZIMMERMANN Sophie

**Présents (23)** : Mmes et Ms. SERVOZ Jean-Marie, ARVIS Adèle, BARREAU Sylvain, BIZOUARD Antoine, BLANC Fabienne, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DARNAT Julie, DEFLON Julien, DUBOCAGE Jean-Charles, ESTRAN Camille, GICQUEL Lydie, GRIVEL Mélanie, JACQUIER Jean-François, MARTIGNIERE Franck, NADREAU Angélique, PINGET Denis, REBUT Sandra, SELLIER Delphine, SIRVEN Jordan, TRINCAT Christophe, WIART Florine, ZIMMERMANN Sophie

**Votants (23)**

Après avoir entendu le Compte financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 du Budget plage

Constatant que le CFU présente un Excédent de Fonctionnement Cumulé de 38 746,46 euros.

Constatant que le CFU présente un excédent d'investissement Cumulé de 144 539,33 euros

Constatant l'absence de restes à réaliser d'investissement

Considérant le recours gracieux de la Préfecture, en date du 20/03/2026 par lequel il est demandé de procéder à un nouveau vote d'après le CFU définitif.

Considérant que la chaîne budgétaire est fragilisée, et qu'il est ainsi nécessaire de soumettre à nouveau au vote, l'affectation du résultat

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DECIDE** le retrait de la délibération D010\_2026,
- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit, sur le Budget 2026 :
  - o En section de Fonctionnement,  
chapitre 002 (Excédent Antérieur de Fonctionnement Reporté) : 38 746,46 €
  - o Décide de reporter le résultat d'investissement  
chapitre 001 (Excédent Antérieur d'Investissement Reporté) : 144 539,33 €.

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.  
Pour expédition certifiée conforme.

La Secrétaire  
Sophie ZIMMERMANN

Le Maire  
Jean-Marie SERVOZ



Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 074-217402494-20260430-D032\_2026-DE